



Élu-e-s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

Conseil municipal du 10 octobre 2022

Intervention de **Primaël PETIT**

Délibération 30 : CONVENTION ENTRE LA VILLE DE SAINT-HERBLAIN ET LE GIP FRANCE 2023

Monsieur le maire, cher-e-s collègues,

Il nous est proposé une convention afin de mettre à disposition des organisateurs certains équipements publics de la ville pendant la coupe du monde de rugby. Les événements sportifs internationaux participent aux échanges entre les peuples, c'est aussi pour les passionnés un moment festif. c'est une chance pour les nantais-e-s que de pouvoir accueillir et participer à cet événement.

Il y a une phrase et j'espère que c'est une erreur de formulation : "Il est envisageable de permettre aux adhérents des associations, voire aux Herblinois, d'assister aux entraînements. Cela sera défini dans les prochains mois.."

Les membres des associations concernées sont en grande partie herblinois-e-s ? et dans tous les cas ce sont des équipements municipaux et donc nous espérons qu'ils seront accessibles au plus grand nombre, licenciés ou pas.

Sur la convention en elle-même, elle protège totalement les organisateurs et c'est bien dommage. Les frais de nettoyage, de personnel ou de remise en état seront au frais de la municipalité, d'autant que le complexe sportif du vigneau est tout juste inauguré. Le rugby est aujourd'hui un sport professionnel et la coupe du monde un événement majeur avec un budget conséquent, nous pensons que la convention aurait pu être sensiblement différente. Ceci dit nous avons bien noté et vous nous avez fait remonté madame Duménil l'enthousiasme suscité par la venue d'une équipe nationale et de grands joueurs et donc nous voterons également pour cette délibération.

Merci



Citoyen-nés
engagé-es



Élu-e-s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun



Citoyen-nés
engagé-es

elu.saint-herblain.en.commun@framalistes.org